



## **DÉLIBÉRATION**

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 59  
Nombre de procurations : 14  
Nombre de votants : 73  
Date de la convocation : 10 décembre 2021  
Date de publication : 24 décembre 2021

### **GRAND DOLE**

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe  
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

#### **Référence**

N°GD 158/21

#### **Objet**

Signature de la convention de mise à disposition d'un conservateur d'Etat des bibliothèques par le Ministère de la Culture – Validation du profil du poste

#### **Secrétaire de séance**

Jean-Paul CHAPIN

#### **Rapporteur :**

Jean-Philippe LEFÈVRE

#### **Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants) :**

P. Antoine, D. Bernardin suppléé par S. Duthu, P. Blanchet, N. Burtin, C. Bourgeois-République, S. Calinon, A. Callegher, S. Champanhet, J.P Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, J.L Croiserat, J.M Daubigney, F. David, I. Delaine, A. Diebolt, A. Douzenel, F. Dray, G. Fernoux-Coutenet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, D. Gindre, J. Gruet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R Guibelin, A. Hamdaoui, M. Henry, M. Hoffmann, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, J. Lagnien, J.P Lefèvre, J.L Legrand, J. Lepetz, I. Mangin, S. Marchand, C. Mathez, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Nonnotte-Bouton, J. Pannaux, E. Pavvret, J. Péchinot, A. Pernoux, J.M Rebillard, J.C Robert, J.Y Roy, T. Ryat, P. Sancey, G. Soldavini, J. Stolz, H. Thevenin, P. Verne.

#### **Conseillers absents ayant donné procuration :**

M. Berthaud à I. Mangin, A. Borneck à A. Hamdaoui, J.P Cuinet à S. Champanhet, C. Demortier à J. Péchinot, T. Gauthray-Guyenet à S. Calinon, D. Germond à C. Nonnotte-Bouton, I. Girod à J.B Gagnoux, P. Jaboviste à S. Marchand, M. Mbitel à N. Jeannet, C. Monneret à J.M Daubigney, F. Rigaud à A. Callegher, C. Riotte à J.L Croiserat, P. Roche à J. Gruet, D. Troncin à G. Soldavini.

#### **Conseillers absents non suppléés et non représentés :**

J.L Bonin, G. Ginet, N. Gomet, P. Jacquot, L. Jarrot-Mermet, C. Jeanneaux, O. Lacroix, A. Mathiot, H. Prat, E. Saget, P. Viverge.

Dans le cadre de la collaboration du ministère de la culture et des collectivités territoriales pour la mise en œuvre de la politique de Lecture Publique, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a disposé d'un poste de conservateur d'Etat pour la période 2019-2021.

Conformément à la décision de bureau n°DB20/21 du 15 avril 2021, une nouvelle demande pour ce poste de direction adjointe a été formulée pour la période 2022-2024, et a obtenu l'accord du ministère.

Ainsi, il conviendra d'approuver la convention de mise à disposition du conservateur dont les domaines d'activités sont le patrimoine écrit, le numérique et l'intercommunalité. Ces domaines ont permis de définir les principales missions de ce poste :

- Mise en œuvre de la politique de sauvegarde (dont le plan d'urgence), de signalement (dont l'intégration au CCFr) et de valorisation (dont la publication scientifique et la programmation d'actions culturelles) des fonds patrimoniaux de l'établissement.
- Participation à la conduite de projets numériques dans le cadre de la politique numérique de l'Etat et du programme national des Bibliothèques numériques de référence, notamment le volet patrimonial (Projet Gallica marque blanche avec la poursuite du programme de numérisation et consolidation des métadonnées)

- Participation aux actions de coopération départementale, régionale et nationale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **VALIDE** le profil de poste associé au renouvellement de la convention de mise à disposition d'un conservateur d'Etat pour le réseau des médiathèques du Grand Dole, pour 2022-2024, dans les conditions précisées par décision du Bureau Communautaire n° DB20/21 du 15 avril 2021,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention de mise à disposition d'un conservateur d'Etat ci-annexée.

Fait à Tavaux,  
Le 16 décembre 2021,  
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Pôle Actions Culturelles
- Trésorerie Municipale du Grand Dole

